

Compte-rendu du Conseil d'école du Mardi 27 Juin 2017

❖ Personnes présentes :

- **Ecole :** M^{mes} Yannick GAL (*Directrice*), Blandine AGUESSE, Charline BIR, Sophie CHAPPAZ, Stéphanie CHASSERY, Sandrine DELAY, Amandine GREILLET, Sonia KALLAL, Charlène MARTIN, Brigitte REGAD, Céline SERVIA, Sandrine TRUCHET (*Enseignantes*).

Invitée : Christelle KASPARIAN (*Enseignante intégrant l'école à la rentrée 2017*)

- **Mairie :** M^r Xavier PIN (*Maire*),
M^{me} Mireille DOMENJOUR (*Adjointe au maire en charge de l'école*),
M^{me} Olivia SIMEONI (*Elue au conseil municipal*),
M^{me} Valérie EUVRAT (*Coordinatrice périscolaire*).

- **ATSEM :** Cathy MONTEL

- **Parents délégués :** M^{mes} Solenn BEN OTHMANE, Nadège CASAYS, Stéphanie HEDIN, Charlotte HENRY, Anne-Sophie KELLER, Virginie NAGY, Muriel PARRA - HANNECART, Nathalie REY, Anne THOBIE, Elsa WAGNER - ROUSSET,
et M^s Damien BACH et Nicolas LAMOINE.

M^{me} Gwénaél AZRAN - PERRIERE (*parent délégué suppléant, invité, non autorisé à s'exprimer*).

- **Sou des Ecoles :** Aucun membre du Sou des Ecoles ne pouvait être présent lors de ce Conseil d'Ecole n°3.

- **Enfants-délégués :**
 - Lilly PARADIS - CAMI (*classe de CP - CE1 de Sonia KALLAL*)
 - Violette ZORITCHAK (*classe de CE1 - CE2 de Blandine AGUESSE*)
 - Erin SIMPSON (*classe de CE2 - CM1 de Stéphanie CHASSERY*)
 - Anaïs DE ANDRADE (*classe de CM1 de Sophie CHAPPAZ*)
 - Raphaël CHAVANNE (*classe de CM2 de Charlène MARTIN*)

❖ Personnes excusées :

- M^r LICITRI (*Inspecteur de l'Education Nationale, en charge de la circonscription de Saint Julien-en-Genevois*).
- M^{me} Sabine KELLER (*Parent - délégué*).
- M^{me} Sarah ZATARA (*Enseignante intégrant l'école à la rentrée 2017*).
- Mila BAUDRION-RAHAL (*Enfant - délégué de la classe de CP de Yannick GAL et Amandine GREILLET*).

La réunion débute à 18h10.

La Directrice souhaite la bienvenue à tous les participants pour ce troisième et dernier Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2016-2017.

M^{me} GAL en profite aussi pour présenter officiellement M^{me} KASPARIAN, qui intègrera l'équipe enseignante à la rentrée de septembre. La directrice annonce ensuite le départ de M^{me} AGUESSE, ainsi que celui de M^{me} FOLLEAS.

Un tour de table est ensuite proposé pour permettre à chacun de se présenter.

1) Questions des délégués-élèves :

La parole est donnée aux enfants, afin qu'ils puissent poser leurs questions et repartir ensuite.

Leurs requêtes ont été les suivantes :

✓ Questions / Remarques concernant l'école :

- *Différentes propositions de projets ont été évoquées par les enfants lors des deux précédents conseils d'école de novembre et avril. Les délégués-élèves les soulèvent à nouveau lors de ce dernier conseil d'école, afin que ces projets puissent être étudiés pour l'année prochaine.*
 - ⇒ *Projet de jardinage*
 - ⇒ *Projet défi-sciences*
 - ⇒ *Projet de classe de découverte*
 - ⇒ *Création d'un journal d'école*
 - ⇒ *Mise en place d'ateliers de jeux pédagogiques (de mathématiques et de français) le mercredi matin, comme l'année dernière.*
 - ⇒ *Création d'une fresque sous le préau, ainsi que sur le mur gris de la cour, pour rendre ces lieux plus gais.*
 - ⇒ *Mise en place d'une semaine sportive, en fin d'année, avec des rencontres inter-classes.*
- *Les enseignantes trouvent les différentes propositions des enfants vraiment très intéressantes et pertinentes. Elles en ont bien pris note lors des conseils d'école précédents, mais elles expliquent aux délégués que ces projets n'ont malheureusement pas pu être lancés et concrétisés cette année, car les délais étaient très courts et les emplois du temps étaient déjà bien chargés en projets / sorties / activités qui avaient été prévus en amont, par les maîtresses, et ceci pour toute l'année. L'équipe enseignante propose donc de reparler de ces projets avec la nouvelle équipe pédagogique, à la rentrée, afin de voir comment il est possible de mettre en œuvre ces différentes pistes l'année prochaine.*
- *Les élèves de CM2 proposent de faire faire une visite de l'école aux GS (futurs CP), afin de les aider à mieux se repérer dans l'école.*
 - *Les maîtresses retiennent l'idée pour l'année prochaine. En effet, les CM2 ayant une très bonne connaissance de l'école, cela permettrait d'aider les GS à bien se familiariser avec le côté élémentaire avant leur entrée au CP, et cela les aiderait à prendre des repères avant la rentrée et le passage au CP. Selon les enseignantes, l'idée est donc tout à fait pertinente et cela permettrait de varier les interlocuteurs qui interviennent dans la liaison GS-CP.*

✓ Questions / Remarques concernant la mairie :

- *Les délégués-élèves demandent s'il est possible de mettre la climatisation ou des ventilateurs dans les classes, car il y fait vraiment très chaud et il est impossible d'y travailler et de se concentrer avec une telle chaleur ... Les maîtresses appuient la demande des enfants en évoquant les grosses difficultés qu'ont les élèves à travailler dans ces classes où il règne une chaleur étouffante. Les enseignantes font remonter que dans de telles conditions, il est impossible de faire travailler les élèves ... Le travail fait lors de ces périodes de très grosses chaleurs (en juin et septembre) est donc très limité et cela pose des soucis pour avancer dans le programme ... Par ailleurs, M^{me} MARTIN soulève le problème des fenêtres de sa classe qui ne s'ouvrent pas toutes, ce qui est très problématique pour pouvoir ventiler quand il fait chaud.*
 - *M^{me} DOMENJOURD entend bien la requête des enfants. Ce soir, elle a d'ailleurs apporté quelques ventilateurs pour faire un essai dans certaines classes. Si cet essai se révèle concluant, la mairie annonce qu'elle pourra ensuite investir pour équiper toutes les classes d'au moins deux ventilateurs.*
- *Les enfants soulèvent le problème de l'accès aux deux cours de récréation pendant le temps de pause du midi. En effet, cela avait été autorisé et mis en place en début d'année, et cette façon de fonctionner avait permis de réguler un certain nombre de conflits entre jeux calmes et jeux plus actifs de ballons, car la cour de l'élémentaire actuelle est bien trop petite pour accueillir tout le monde. Grâce au fonctionnement en deux cours de jeux, les temps de récréation s'étaient vus apaisés et les enfants y trouvaient davantage leur compte, car chacun pouvait ainsi jouer à l'endroit qui lui convenait le mieux, sans toujours subir les contraintes de jeux des autres enfants ...*

- Valérie répond que cette façon de fonctionner n'a malheureusement pas pu être maintenue ces derniers mois, car il manquait du personnel pour assurer la surveillance. Autoriser l'accès aux deux cours n'était donc pas possible car cela soulevait de sérieux problèmes de sécurité.
Les choses devraient pouvoir rentrer dans l'ordre à la rentrée, et les enfants pourront donc retrouver un accès aux deux cours de récréation, comme au début de cette année.
- *Les élèves demandent à ce que les ballons de basket durs soient interdits car les plus grands jouent sans faire attention aux plus petits ...*
 - Valérie répond que les adultes vont tâcher d'être encore plus vigilants sur l'utilisation de ces ballons et ils vont veiller à mieux organiser les espaces pour qu'il n'y ait plus de souci. Valérie fait aussi remarquer que ces ballons durs sont plus adaptés pour les enfants qui veulent vraiment jouer au basket, il serait donc dommage de devoir les supprimer ...
- *Les enfants demandent à ce que le grillage vers le préau (côté cantine) soit réhaussé, ce qui permettrait d'éviter que les ballons ne tombent sans cesse derrière le grillage ...*
 - La mairie va faire des aménagements pendant l'été pour résoudre ce problème.
- *Les représentants des élèves soulèvent le problème de l'occupation des salles de classe pendant le temps des TAP et de l'étude. Les enfants demandent à ce que le matériel de la classe et des élèves soit davantage respecté, car les élèves retrouvent souvent leur classe, leur table et leur casier en désordre. Du matériel de la classe ou des élèves est souvent cassé ou disparait, ce qui est très gênant ...*
 - Les consignes de vigilance vont être repassées aux adultes en charge des TAP et de l'étude pour qu'ils soient plus attentifs quand ils occupent les classes avec leurs groupes de travail.
Un rappel sera aussi fait à tous les élèves de l'école.
- *Les élèves font remarquer que la cour de récréation n'est pas toujours très propre. En effet, un certain nombre de papiers y traînent régulièrement ...*
 - Un rappel sera fait aux adultes en charge de l'étude pour qu'ils soient plus attentifs à la propreté de la cour et qu'un nettoyage soit régulièrement mis en place après le temps de goûter.
- *Le délégué-élève de la classe de CM2 signale que dans la classe des CM2, il n'y a toujours pas de stores aux fenêtres, alors que cela avait été demandé dès le début de l'année.*
 - La mairie répond qu'elle n'a pas encore pu faire le nécessaire car il y avait beaucoup de travaux à réaliser en peu de temps dans cette classe. Mais si une classe est maintenue dans ces locaux, les stores seront installés durant l'été.
- *Les représentants des élèves demandent où en est l'installation des ordinateurs donnés pour être mis en fond de classe.*
 - La mairie va se renseigner pour que cette installation puisse être finalisée dans les meilleurs délais.
- *Les enfants signalent qu'ils souhaiteraient revenir aux anciens horaires de cours (= revenir à la semaine de quatre jours) ou alors finir tous les jours à 15h00, comme l'an dernier.*
 - La mairie prend note de cette remarque. Le sujet sera traité en fin de Conseil d'Ecole.
- *Le temps accordé aux questions des élèves se termine par les remerciements qu'adressent les délégués-élèves aux enseignantes pour tout ce qui a déjà été fait et mis en place ces derniers mois, notamment suite aux remarques et suggestions faites par les élèves.
En effet, tous les enfants de l'école sont très contents d'avoir participé aux projets communs de Course d'Orientation et d'Opéra – Chorale.
Quant aux CM2, ils sont ravis d'avoir mis en place le projet Théâtre. Ils ont en effet trouvé que cela avait eu de très nombreux effets positifs sur eux, et que cela les avait vraiment aidés à s'ouvrir et à prendre confiance en eux. Ils souhaitent donc que d'autres élèves puissent bénéficier de ce projet l'an prochain, car selon eux, il est vraiment très formateur.
Les élèves sont aussi très reconnaissants des très nombreuses sorties mises en place tout au long de l'année.
Les enfants apprécient également les cerceaux, ainsi que tout le matériel mis à disposition dans les caisses de jeux, car tout cela leur permet de jouer agréablement pendant les récréations.*
 - L'équipe enseignante apprécie ce retour positif et en remercie les enfants.

Suite aux réunions de délégués permettant de préparer les requêtes présentées au Conseil d'Ecole, des réponses ont déjà pu être apportées à certaines questions d'élèves, celles-ci n'ont donc pas été évoquées en Conseil d'Ecole.

Ces réunions préparatoires ont aussi été l'occasion de faire le point sur ce qui allait et n'allait pas dans le fonctionnement général de l'école. Différentes problématiques ont ainsi pu être soulevées suite à certaines questions d'enfants. Elles ont ainsi permis de clarifier et de repréciser certaines choses. Les délégués sont donc chargés d'en reparler ensuite avec leurs camarades, de leur faire un retour et de leur faire remonter ces problématiques, ainsi que les réponses qui y ont été données lors des réunions de délégués et/ ou du conseil d'école, l'objectif étant de pouvoir améliorer et solutionner certaines choses en passant par la médiation directe des délégués.

Voici les principaux messages que les délégués doivent faire passer dans les classes suite aux problèmes soulevés en conseils de délégués :

- ❖ Les élèves doivent faire nettement plus attention à la propreté et à l'hygiène des toilettes. Ils doivent se montrer beaucoup plus respectueux des lieux et du travail fait pour les entretenir !
Ils doivent aussi veiller à ne pas abuser du papier toilette et à bien tirer les chasses d'eau.
Il a aussi été reprécisé que les toilettes ne sont pas un endroit pour jouer / faire des échanges.
Si ces conditions d'utilisation ne sont pas respectées, les toilettes devront à nouveau être fermés ...
- ❖ Les enfants doivent être bien plus soigneux et vigilants par rapport aux jeux mis à disposition dans les caisses de récréation ! Ils doivent bien ranger ces jeux correctement à la fin de la récréation, s'ils ne veulent pas que ceux-ci disparaissent peu à peu ... Les caisses sont régulièrement remises à jour et complétées, mais le nombre d'objets perdus augmente sans cesse, et cela commence à être très coûteux ! Les caisses ne seront donc plus complétées en cours d'année, ceci dans le but d'aider les élèves à prendre davantage conscience de l'importance du respect du matériel mis à leur disposition.
Les enfants doivent aussi faire attention à ne pas tirer les ballons trop fort pour ne pas les perdre trop facilement ...
Quant aux craies, des espaces d'utilisation spécifiques sont prévus. En aucun cas les murs de l'école ne font partie des espaces laissés libres pour dessiner à la craie ... Les enfants doivent se montrer beaucoup plus respectueux de cette consigne s'ils ne veulent pas voir l'utilisation des craies suspendue ...
Il est aussi rappelé aux enfants que les ballons en cuir sont strictement interdits sur le temps scolaire.
- ❖ Les élèves de l'étude doivent être bien plus attentifs à la propreté de la cour de récréation. Ils doivent donc s'efforcer de bien mettre systématiquement à la poubelle leurs papiers de goûter.
- ❖ Les enfants doivent faire attention à davantage respecter les espaces de jeux et à ne pas sortir de leur terrain. Ils doivent plus respecter les emplacements attribués aux différents jeux, sinon tout le monde ne peut pas jouer librement dans la cour et le foot et le basket occupent alors toute la place ... Or la cour doit pouvoir être utilisée par chacun ...

Un temps sera donc banalisé dans les classes cette semaine pour permettre aux délégués de faire un retour à leurs camarades sur les problématiques soulevées en conseils de délégués et sur les réponses apportées aux questions posées lors du Conseil d'Ecole.

Les délégués de classe ont donc un véritable rôle de médiateurs entre les élèves et les adultes.

2) Projet d'école :

Lors du premier conseil d'école, M^{me} GAL avait redéfini ce qu'était le projet d'école, quel était son rôle et quels objectifs il visait. Comme cela avait été expliqué en novembre dernier, tout au long de cette année scolaire, l'équipe enseignante a travaillé sur la réécriture du nouveau projet d'école.

Ainsi, à chaque conseil d'école, l'équipe enseignante a systématiquement fait un point sur l'évolution de la réflexion, ainsi que sur l'avancée de la rédaction du nouveau projet d'école.

Ce Mardi 27 Juin, les enseignantes annoncent que leur nouveau projet d'école vient d'être définitivement validé par Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de Saint Julien-en-Genevois.

M^{me} GAL rappelle les quatre axes autour desquels s'articule le projet d'école :

- ⇒ Volet n°1 : Amélioration des résultats des élèves au regard des compétences du socle commun.
- ⇒ Volet n°2 : Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé).
- ⇒ Volet n°3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive (élèves à besoins particuliers).
- ⇒ Volet n°4 : Vie scolaire (relations avec les familles, communication, partenariats).

M^{me} GAL insiste sur le fait que ce sont ces quatre axes qui définissent les grandes orientations qui sont données au travail fait à l'école, ainsi que les priorités qui sont fixées dans les classes pour permettre aux élèves d'atteindre les objectifs visés à la fois par les programmes, le socle commun et les directives académiques.

M^{me} GAL rappelle que le projet d'école sert de point d'appui aux enseignantes pour travailler en équipe et auprès des élèves. Le projet d'école fédère tout le travail qui est fait à l'école avec les élèves. C'est donc la clé de voute du fonctionnement d'une école. C'est le projet d'école qui régit toutes les actions, tous les projets et toutes les activités menés avec les élèves.

Le projet d'école est donc propre à chaque école et il reflète la réalité et les besoins spécifiques de chaque école, même si des orientations académiques communes sont imposées aux écoles.

M^{me} GAL rappelle aussi que tout le travail mené à l'école est très cadré et très normé : il se fait en référence aux programmes, au socle commun, aux directives académiques et au projet d'école.

Le projet d'école est écrit :

- en respectant le cadre de travail que fournit le DASEN (= le Directeur Académique). Ce cadre de travail impose des domaines et des orientations précises dans lesquels les enseignantes doivent engager des actions plus spécifiques pendant une période donnée.
- en respectant :
 - ❖ *les programmes* (De nouveaux programmes sont appliqués en élémentaire depuis la rentrée 2016.)
 - ❖ *le socle commun de compétences*, qui définit les compétences de base qui doivent impérativement être maîtrisées en fin de scolarité obligatoire. Il y a 3 paliers à valider pour acquérir ce socle : un au CE2, un en 6^{ème} et un en 3^{ème}.
- en prenant appui sur l'analyse de la réalité du terrain : analyse des points forts, des faiblesses et des besoins que les maîtresses rencontrent chez les élèves / dans l'école.

Le projet d'école doit donc être un subtil mélange entre le cadre institutionnel défini et fixé par le Directeur Académique, qui donne des orientations communes à toutes les écoles de l'académie, et la réalité spécifique de chaque école.

Pour les maîtresses, l'enjeu de la mise en place d'un nouveau projet d'école est de voir comment appliquer / adapter les demandes institutionnelles à la réalité de leur terrain / de leur école.

M^{me} GAL rappelle qu'un projet d'école est écrit et mis en place pour 3 ans. Celui-ci sera donc mis en œuvre jusqu'en 2020.

Tout au long de cette année scolaire, les maîtresses ont d'ailleurs déjà commencé à mettre en œuvre certains volets et axes de ce nouveau projet (un travail a notamment été fait pour mettre en application les volets n° 2, n° 3 et n° 4).

Ce travail entamé en 2016-2017 se poursuivra donc à la rentrée 2017.

Toutes les actions qui seront donc menées à l'école dans les trois années à venir seront systématiquement faites par rapport aux nouveaux axes de travail du nouveau projet d'école.

3) Projets, activités et sorties prévus pour le deuxième et le troisième trimestres.

M^{me} GAL entame une présentation des différents projets et activités qui ont été mis en place à l'école en fin de second trimestre, ainsi que ceux qui ont été mis en œuvre tout au long du troisième trimestre.

Elle explique qu'au cours de cette présentation, elle s'efforcera de toujours mettre en relation chaque projet et chaque activité avec le volet lui correspondant dans le projet d'école.

En effet, cette façon de procéder permettra de :

- bien mettre en évidence que toute action menée à l'école n'est pas faite au hasard, mais en cohérence avec le projet d'école qui fédère toute la vie de l'école.
- montrer aux membres du Conseil d'Ecole comment les enseignantes font vivre les différents axes du projet d'école au fil des activités proposées aux enfants, et que le projet d'école est bien un outil de travail quotidien et une réalité.

La directrice précise que la présentation qui suivra se fera donc en se référant tour à tour à chacun des volets et des axes du projet d'école.

A noter aussi que pour chaque volet / chaque axe, les projets communs d'école ou de cycle lui correspondant seront toujours évoqués en premier, suivront ensuite les projets de classes se rapportant à ce même volet / ce même axe du projet d'école.

Cette façon de procéder avait déjà été mise en œuvre lors du second conseil d'école.

□ Les projets d'école ou de cycle permettant de mettre en œuvre le volet n° 2 du projet d'école, qui vise à mettre en place des parcours éducatifs, sous les angles artistique et culturel :

Comme cela avait été annoncé lors du premier conseil d'école, l'équipe enseignante a décidé de mettre l'accent sur l'accès à la culture dans le nouveau projet d'école, et notamment cette année.

- ✓ Un des objectifs principaux est de faire prendre conscience aux élèves que les pratiques artistiques et les lieux culturels peuvent être très variés et très différents. La culture ne se résume pas au musée et / ou au cinéma ...
- ✓ Les maîtresses souhaitent aussi aider les élèves à se créer un socle culturel commun, avec des références communes, car tous les enfants n'ont pas le même accès aux lieux et pratiques culturels.
- ✓ Les enseignantes veulent aussi permettre aux élèves de pouvoir découvrir des lieux et des pratiques artistiques qu'ils n'auraient pas forcément l'occasion de découvrir avec leur famille.

Tout cela a déjà commencé à être mis en place l'an dernier de par les différents projets proposés dans certaines classes (notamment avec *la sortie à Chosal* des classes de PS-GS / GS-CP / CP, la sortie à *Passy* des classes de GS-CP et CP, la mise en place du *cahier de parcours culturel*, ...).

L'équipe enseignante va donc continuer à travailler dans ce sens ces trois prochaines années, en renforçant encore certains points. La mise en place d'un parcours culturel construit de la PS au CM2 sera donc un temps fort du nouveau projet d'école.

Voici les actions mises en place avec les élèves pour concrétiser et faire vivre le volet n° 2 du projet d'école :

➤ Conte musical à l'Opéra des Nations :

Mercredi 28 Juin, les élèves de la PS au CM2 se rendront à l'*Opéra des Nations*, à Genève, pour assister à un conte musical de *Sergueï Prokofiev*, qui a pour titre : « *Pierre et le loup / Le bûcher d'hiver* ».

Cette représentation sera le fruit de la collaboration entre le récitant *Joan Mompert*, l'*Orchestre du Collège de Genève* et le *Grand Théâtre de Genève*.

Cette sortie sera l'occasion pour les enfants de :

- ✓ découvrir *Serge Prokofiev*, un des plus grands compositeurs de musique pour enfants.
- ✓ d'écouter des pièces du grand répertoire, et notamment deux ouvrages de *Sergueï Prokofiev* dédiés au jeune public : « *Pierre et le loup* » et « *Le Bûcher d'hiver* ».
- ✓ d'assister à un concert avec un grand ensemble symphonique et de découvrir les instruments « *en vrai* ».
- ✓ de participer à un spectacle musical et de vivre l'expérience d'un conte musical authentique.
- ✓ de faire le lien avec tout le travail mené sur le chant et l'opéra (à travers le projet *Opéra* mis en place depuis février avec l'intervenante *Caroline BLANPIED*).
- ✓ de se rendre compte de la diversité des pratiques artistiques (cinéma / théâtre / peinture / musique / ...).
- ✓ de fréquenter une célèbre salle de concert régionale, consacrée à la musique classique.

Pour mettre en place ce projet, les enseignantes ont demandé une participation de 5€ par enfant aux familles, et pour financer le reste de la sortie, elles ont utilisé une partie de la subvention que leur alloue le Sou chaque année, car le prix des places était de 10€ par enfant.

Cette sortie a eu un coût total de 3 875€ = 2 550 CHF (pour les places de spectacle) + 1 325€ (pour le transport en car).

Pour ce qui est du transport en car, il a été totalement pris en charge par la mairie. Le coût du transport est très important car cette sortie demande de faire sortir toute l'école en même temps ...

➤ Projet Chorale / Opéra :

L'an dernier, les élèves avaient reçu la visite d'une cantatrice : *Marie-Ange TODOROVITCH*. Elle était venue présenter son art et son métier à tous les enfants de l'école. Les élèves avaient vraiment été enchantés par cette intervention et suite à cela, ils avaient demandé une activité de *chorale*.

Les maîtresses ont donc réfléchi pour voir comment elles pourraient répondre favorablement à la demande des enfants et comment elles pourraient mettre en place ce genre d'activité avec leurs élèves.

Dans cette perspective, les enseignantes se sont donc inscrites à une formation pédagogique d'école, sur le thème de la chorale, qui comprenait 6 heures de formation.

Les enseignantes ont aussi réussi à trouver une chanteuse lyrique prête à s'impliquer dans leur projet et à les aider à le mettre en œuvre.

Elle s'appelle *Caroline BLANPIED* et elle vient de Grenoble.

Caroline est à la fois chanteuse, comédienne, metteur en scène et auteur.

Elle fait partie de « *La fabrique Opéra* », pour laquelle elle assure de nombreuses mises en scène.

Elle est intervenue une fois par mois, le jeudi. Elle a commencé à intervenir le 2 Février.

Le calendrier d'intervention a été un peu bousculé en mars, car Caroline BLANPIED préparait en même temps un opéra, mais tout a été corrigé pour permettre la bonne réalisation du projet. Par la suite, les enfants ont donc eu des séances plus rapprochées dans le temps pour compenser les séances qui n'avaient pas pu avoir lieu en mars.

En chemin, Arthur VERDET, pianiste accompagnateur, a rejoint l'aventure.

En effet, les enseignantes ont voulu mettre en place un partenariat avec l'*Ecole de musique ABC*, mais il n'a pas abouti malgré les nombreuses relances de l'école ...

Lors de cette activité, les classes ont fonctionné deux par deux, aussi bien lors des séances de travail avec Caroline, que pendant les répétitions mises en place par les maîtresses.

Grâce à l'intervention de Caroline, l'équipe pédagogique a souhaité :

- ✓ Poursuivre le travail de découverte et de sensibilisation à l'opéra entrepris l'an dernier avec *Marie-Ange TODOROVITCH*.
En effet, l'opéra est un art de plus en plus méconnu du grand public.
Il s'agissait donc pour les maîtresses de faire découvrir ce monde un peu particulier à leurs élèves, et de leur faire prendre conscience de la richesse de cet art qui mélange différentes pratiques artistiques.
- ✓ Aider les élèves à prendre conscience de tout ce qu'ils peuvent faire avec leur voix et les aider à mieux la maîtriser.
- ✓ Permettre aux élèves de pratiquer le chant en chorale et de partager un projet commun entre pairs.
- ✓ Favoriser le lien entre tous les élèves de l'école / Les fédérer par le partage d'un projet commun.

Cette intervention a été totalement financée par la *Coopérative des Petites Souris* pour un montant de 3 000€.

➤ La fête de l'école :

Elle a eu lieu le Vendredi 23 Juin sous un magnifique soleil.

Cette année, la fête de l'école a pris la forme d'un petit spectacle musical permettant de montrer aux parents les fruits du travail réalisé avec *Caroline BLANPIED* depuis le mois de février.

Les enfants ont donc présenté divers extraits d'opéra. Ainsi, les élèves ont chanté et joué les personnages et les situations des différents morceaux travaillés avec Caroline.

La fête s'est très bien déroulée, et les enfants ont offert aux parents une représentation de qualité, malgré la chaleur étouffante.

Les enseignantes sont très fières de la prestation faite par leurs élèves, de l'investissement et du travail fourni tout au long de ce projet.

➤ Sortie USEP « Verdurette cherche un abri » pour les classes de PS-MS et PS-GS :

Lundi 22 Mai, les deux classes de PS-MS et la classe de PS-GS ont participé à une rencontre sportive organisée par l'USEP Genevois. Elle s'est déroulée autour de l'étang de la Lèche, à Saint Martin-Bellevue.

Le thème de cette rencontre sportive était les aventures d'une petite grenouille qui cherche une maison ...

Cette rencontre est directement inspirée de l'album de Claude BOUJON : « *Verdurette cherche un abri* », que les enseignantes ont lu et travaillé en amont, en classe, avec leurs élèves.

Cette rencontre avait pour objectif d'améliorer la coopération entre les élèves de maternelle.

Pour cela, les maîtresses ont constitué 11 équipes, en mélangeant les élèves de leurs trois classes. PS-MS-GS ont donc été répartis pour former des équipes mixtes et équilibrées.

Tout au long de la matinée, les équipes ont tourné sur différents ateliers autour de l'étang. Ceux-ci étaient tenus par des parents et les ATSEM.

Différents ateliers ont ainsi été proposés aux enfants : *construire une cabane, reconstituer le puzzle d'un paysage, un lancer sur cible, grenouille perchée, le saut de grenouille (saut en longueur), jeu de cordes, le facteur, jeu de mémoire, et bien d'autres encore...*

Lors du dernier atelier, chaque équipe a gagné une pièce de puzzle, ce qui a permis de reconstituer collectivement le puzzle et de trouver le nouveau logis de Verdurette.

La rencontre s'est clôturée par un pique-nique sous les arbres, au bord de l'étang.

Les enseignantes remercient vivement les ATSEM et les nombreux parents qui ont accompagné et ont ainsi permis que cette rencontre se déroule dans les meilleures conditions possibles pour tous.

Les enseignantes remercient aussi la mairie qui a encore une fois financé le transport en car.

➤ Spectacle « Yako et ses amis africains » pour les classes de maternelle :

Mardi 30 Mai, tous les élèves de maternelle ont pu assister à un spectacle musical participatif présentant les instruments africains, intitulé « *Yako et ses amis africains* ».

Ce spectacle a fait suite au film d'animation « *Kirikou et la Sorcière* », vu au cinéma *Rouge et Noir*, le 13 avril, dans le cadre du projet « *Ecole et Cinéma* ».

Cette animation a été réalisée par la compagnie *Aria*.

Elle a eu lieu à la salle polyvalente d'Archamps et a été totalement financée par le Sou des Ecoles.

Voici un petit résumé du spectacle : *Yako le singe invite Singhie la girafe et Boumba l'éléphant.*

Avec la complicité de Pascal, les trois amis font découvrir des instruments africains et apprennent une chanson sénégalaise aux enfants, qui dansent et jouent des percussions durant le spectacle.

Les enfants ont ainsi participé à un spectacle mimé, avec différents animaux d'Afrique présentés sous forme de marionnettes grand format (singe, éléphant, girafe, ...) et jouant chacun leur tour d'un instrument de musique africain.

Les enfants ont alors pu découvrir de façon ludique des instruments peu connus tels que : *le oud, le bongo (ou doum), la clarinette, le balafon, la sanza, la kora (ou n'goni), le djembé.*

Les élèves ont tous pu, à tour de rôle, jouer d'un instrument, s'exercer en rythme au chant africain, danser en rythme, pour finalement composer un orchestre africain avec chorale et danseurs.

Tous les enfants ont énormément apprécié cet agréable moment !

➤ Sortie de fin d'année au « Zoo de Servion » pour les classes de maternelle :

Pour leur sortie de fin d'année, les deux classes de PS-MS se rendront au zoo de Servion, le Mardi 4 Juillet.

Les classes de MS-GS et PS-GS iront quant à elles le Jeudi 6 Juillet.

Les enfants pourront ainsi découvrir de nombreux animaux de différents pays et continents, et notamment d'Afrique, continent qui a été étudié en cinquième période, après avoir vu au cinéma le film d'animation « *Kirikou et la Sorcière* ».

Les élèves parcourront donc le zoo à la découverte des animaux, de leur mode de vie et de leur habitat.

Les classes partiront le matin à 8h30 et reviendront pour 16h30 environ, suivant la circulation.

Les élèves pique-niqueront sur place, une salle sera à disposition si besoin.

Les enseignantes remercient vivement le Sou des Ecoles pour le financement de cette sortie (en effet, les enfants de plus de 6 ans doivent payer l'entrée), ainsi que la mairie qui prend une nouvelle fois en charge les bus.

➤ Projet des classes de CP et CP - CE1 : « Sur le chemin de l'Art » :

▪ Suite des visites et du parcours culturel à l'Arteppes :

Tout au long de cette année, dans le cadre du nouveau projet d'école, les enseignantes de CP et CP-CE1 ont choisi de mettre en place un projet qu'elles ont intitulé « *Sur le chemin de l'art...* ».

Celui-ci visait à mettre en œuvre un parcours culturel pour les élèves, et il répondait aux objectifs suivants :

- ✓ Offrir aux enfants davantage d'opportunités de découvertes de lieux artistiques.
- ✓ Faire découvrir aux élèves différentes formes d'art et de pratiques artistiques.
- ✓ Aider les enfants à prendre conscience que l'art sert à faire passer des messages : derrière chaque œuvre d'art, il y a du sens, il y a une signification, plus ou moins explicite.
- ✓ Initier les élèves à l'art contemporain.
- ✓ Permettre aux enfants de rencontrer des artistes contemporains et d'échanger avec eux sur leurs pratiques.
- ✓ Aider les élèves à se dire qu'ils sont tous capables de rentrer dans une démarche de création artistique. Chacun d'entre eux a un talent caché qui fera ressortir sa propre sensibilité.
- ✓ Permettre aux enfants d'acquérir quelques techniques artistiques.
- ✓ Aider les élèves à adopter l'attitude attendue quand on fréquente un lieu culturel (salle de spectacle / espace d'exposition / ...)
- ✓ Aider les enfants à acquérir des références culturelles communes incontournables, appartenant à notre patrimoine.

Dans cette perspective, les classes de CP et CP-CE1 se sont donc rendues régulièrement à l'espace d'art contemporain « **ARTEPPES** », à la MJC des Teppes, à Annecy.

Elles y ont effectué un cycle de quatre visites, entre décembre et juin (*Jeudi 8 Décembre, Jeudi 9 Février, Jeudi 6 Avril, Vendredi 9 Juin*), pour découvrir les différentes expositions présentées dans cet espace culturel au fil de l'année.

Chacune des visites était encadrée par deux médiateurs culturels et se décomposait en deux parties bien distinctes : *un temps de visite guidée de l'exposition*, puis *un temps d'atelier de mise en pratique*, en lien avec l'exposition découverte en amont.

Au fil de l'année, ce projet a aussi été enrichi par d'autres sorties (comme celles au *Victoria Hall* et à *Château Rouge* notamment), qui ont permis aux élèves de *prendre conscience de la richesse et de la diversité des pratiques artistiques et des lieux culturels.*

Une dernière visite de l'*Arteppes* était programmée le Vendredi 9 Juin.

Lors de cette quatrième excursion, les enfants sont partis à la découverte de l'exposition intitulée « *Dans les murs / Hors les murs* », fruit du travail d'un collectif d'artistes, d'urbanistes et d'architectes nommé « *Cap ou Cap* », qui œuvre pour l'échange et la création.

La ville, comme lieu d'expression et d'expérimentation, est leur terrain de prédilection.

En s'appuyant sur l'espace public, le bâti, ses habitants, ses pratiques, *Florence Jaffrenou*, (Urbaniste Designer), *Lilian Chaubet* (Architecte HMO), *Marie Bondy* (Artiste plasticienne, Art-thérapie), *Guy Puzenat* (Paysagiste) s'attachent à développer un point de vue ancré au lieu, qui leur sert à créer du lien.

Pour retrouver un sens "politique" aux espaces communs, l'expérimentation sensible de l'artiste vient compléter l'approche plus technique de l'urbaniste.

Ce processus engage un questionnement permanent sur la ville et ses espaces publics, ses mutations, ses développements.

Ainsi, de janvier à juin 2017, le collectif a sillonné le quartier des Teppes, à Annecy, à la rencontre des habitants avec qui il a discuté pour partager avec eux le regard qu'ils portent sur leur quartier. Les artistes ont ensuite transformé tout cela en quelque chose de créatif ...

Les enseignantes remercient vivement le Sou des Ecoles pour le financement de ce projet d'un coût de 262€.

▪ **Exposition / Présentation aux parents :**

Arrivant au terme de leur projet de parcours culturel et ayant très envie de partager leur expérience avec les autres classes de l'école, les enseignantes de CP et CP-CE1 ont proposé à tous les autres élèves de l'école de participer à la réalisation d'une œuvre collective.

Ce projet permettra non seulement de fédérer toutes les classes de l'école, mais également de répondre, de façon éphémère, à une demande des élèves qu'est de décorer le mur gris de la cour de l'école.

Ainsi, chaque enfant de l'école a préparé en classe, avec sa maîtresse, un assemblage de formes. Jeudi 29 Juin, à l'occasion de la venue à l'école des deux médiateurs culturels qui ont encadré les classes de CP et CP-CE1 à l'*Arteppes*, toutes les classes de l'école viendront à tour de rôle déposer leur contribution à l'œuvre collective.

Tous les parents de l'école sont invités à venir découvrir le résultat de ce projet commun, ainsi que les œuvres réalisées par les élèves de CP et CP-CE1 pendant les ateliers pratiques menés à l'*Arteppes*.

Tout ce travail sera présenté dans la cour de l'école, le Jeudi 29 Juin, de 17h30 à 18h30, en présence des médiateurs culturels de l'*Arteppes* qui ont accompagné les classes de CP et CP-CE1 tout au long de l'année.

Cette exposition est donc ouverte à tous les parents et à tous les enfants de l'école.

M^{mes} KALLAL et GAL informent les parents qu'elles viennent de décider de reporter l'exposition initialement prévue le Jeudi 29 Juin au Jeudi 6 Juillet, car les conditions météorologiques annoncées pour le 29 Juin sont beaucoup trop défavorables ...

➤ **Sortie de fin d'année aux Aigles du Léman pour les classes de CP et CP - CE1 :**

Mardi 4 Juillet, les classes de CP et CP-CE1 se rendront en sortie scolaire dans le parc animalier des *Aigles du Léman*, à *Sciez-sur-Léman*. Les enfants partiront à la journée.

Cette sortie sera l'occasion pour les enfants de :

- ✓ Découvrir différents spectacles historiques et animaliers.
- ✓ Partir à la rencontre de différents animaux, dont de nombreux rapaces.

L'entrée du parc coûte 8€ par enfant, les adultes accompagnateurs ne payent pas.

Les entrées au parc seront totalement prises en charge par le Sou des Ecoles.

Les enseignantes remercient vivement le Sou des Ecoles pour le financement de cette sortie, ainsi que la mairie qui prendra à nouveau en charge le transport.

➤ **Projet « Ecole et Cinéma »:**

Du 12 au 17 Juin 2017, s'est tenu à Annecy, le Festival International du Film d'Animation.

Le CITIA (Cité de l'Image en Mouvement), organisatrice de cet événement, met en place, en collaboration avec l'Education Nationale, un jury ANIMA'J, composé d'enseignants volontaires, qui sélectionnent les meilleurs courts-métrages, afin de les projeter ensuite aux enfants de cycle 2 et de cycle 3.

M^{me} AGUESSE, dans la continuité de son projet de film d'animation, a fait partie de ce jury d'enseignants, et a ainsi permis à l'école de pouvoir visionner cette sélection de courts-métrages.

Cela a en plus permis de compléter et d'enrichir le dispositif « *Ecole et Cinéma* », que les élèves ont suivi cette année encore.

Les projections ont eu lieu le Lundi 26 Juin, au cinéma « *Rouge et Noir* » de Saint Julien-en-Genevois, pour les classes de GS, CP, CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1, CM1 et CM2.

Pour réaliser cette sortie, les enseignantes ont demandé une participation de 2€ par enfant aux familles.

Les enseignantes remercient vivement la mairie pour le financement des cars de cette sortie.

➤ Sortie de fin d'année au Muséum d'Histoire Naturelle de Genève pour les classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2 :

Le Lundi 3 Juillet, les élèves de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2 feront leur sortie de fin d'année au *Muséum d'Histoire Naturelle* de Genève.

Au programme :

- ⇒ Visite du Muséum d'Histoire Naturelle de Genève.
- ⇒ Pique-nique dans les jardins.

Cette sortie sera l'occasion pour les enfants de :

- ✓ Découvrir la diversité et les caractéristiques du monde du vivant.
- ✓ Faire le lien avec tout le travail mené en Sciences ou en Questionner le monde tout au long de l'année.
- ✓ Partager un moment convivial, tout en respectant les règles de bonne conduite nécessaires à ce type de visite.

Cette sortie se fera sur le temps scolaire, avec l'aide de 4 parents accompagnateurs par classe.

Cette sortie sera gratuite car l'entrée au Muséum n'est pas payante.

Les cars seront à nouveau financés par la mairie que les enseignantes remercient.

➤ Sortie de fin d'année au musée Chaplin pour les classes de CP, CP-CE1 et CM1 :

Lundi 3 Juillet, les élèves de CM1 se rendront en Suisse, pour leur sortie scolaire de fin d'année.

Cette sortie pédagogique est en lien direct avec les œuvres cinématographiques et littéraires travaillées en classe tout au long de cette année.

⇒ Le matin, les enfants se rendront à Broc pour visiter **la chocolaterie CAILLER**.

Cette visite fera écho au livre de Roald DALH : “ *Charlie et la chocolaterie* ”, et au film du même nom de Tim BURTON, qui ont tous les deux été étudiés en classe cette année.

⇒ L'après-midi, la classe se rendra à Corsier-sur-Vevey, pour une visite du **Musée CHAPLIN**, lieu entièrement dédié à Charlie CHAPLIN, l'artiste et l'homme.

Cette visite permettra d'approfondir la découverte de l'univers de Charlie CHAPLIN, abordé dans le cadre du projet « *Ecole et Cinéma* », lors de la projection du film « *The Kid* ».

Ce sera l'occasion pour les enfants de :

- ✓ Partir à la rencontre de l'un des artistes les plus légendaires et les plus surprenants du XX^{ème} siècle.
- ✓ Marcher sur les pas de Charlie CHAPLIN pour découvrir la vie et l'œuvre de Charlot, dans son intimité familiale au Manoir de Ban, sa dernière demeure. Au fil des pièces de cette magnifique demeure, les enfants pourront alors découvrir les témoignages d'une vie étonnante, à travers les mobiliers et les objets personnels d'un génie du cinéma.
- ✓ Entrer dans l'univers du cinéma muet en parcourant les décors des plus grands films de Charlie CHAPLIN, dans le grand studio hollywoodien intégré dans le parc. Les élèves traverseront ainsi les époques et les décors, et ils découvriront les films mythiques qui ont fait l'œuvre du cinéaste : de l'univers forain du Cirque, à la machine des Temps modernes, en passant par Hollywood Boulevard.

Les classes de CP et CP-CE1 partiront de l'école en milieu de matinée, et se joindront aux CM1 pour cette visite.

Les trois classes se retrouveront le midi pour pique-niquer *au parc Chaplin*, à Corsier-sur-Vevey, avant de se rendre ensemble au musée Chaplin.

□ Les projets des classes en lien avec le volet n° 2 du projet d'école, qui vise à mettre en place des parcours éducatifs, sous les angles artistique et culturel :

◆ Projet « Voile » des CE2-CM1 :

Jeudi 1^{er} Juin et Vendredi 2 Juin, les élèves de CE2-CM1 se sont rendus à la base nautique de Sciez, pour effectuer un stage d'initiation à la voile.

La classe a été prise en charge par deux moniteurs, qui ont appris aux élèves à préparer le bateau (*l'optimist*), en s'occupant du gouvernail, de la dérive, du mât, de la voile et de la bôme. Une fois sur l'eau, les élèves ont pu comprendre comment diriger le bateau, et comment s'aider du vent, afin de gagner en performance de vitesse et de manœuvre. Les deux moniteurs ont ainsi proposé beaucoup d'exercices sous forme de jeux aux enfants.

En amont, les élèves avaient travaillé en classe sur différentes thématiques en lien avec la voile.

Les élèves étaient aussi allés passer un test nautique au Vitam'Parc, le Jeudi 18 Mai.

Ces deux jours furent très enrichissants pour la classe, car ce projet a notamment permis de renforcer le groupe - classe et d'apprendre aux élèves à partager les rôles pour pouvoir arriver à un but commun. En effet, les enfants étaient par deux sur les optimists et ils ont dû s'entendre pour pouvoir naviguer correctement. Ce stage, qui s'est déroulé avec de très bonnes conditions météorologiques, a été très apprécié par l'ensemble de la classe. Les élèves sont revenus enchantés, les parents-accompagnateurs aussi !!

M^{me} CHASSERY remercie vivement le Sou des Ecoles pour le financement de ce projet relativement coûteux (1 488€), ainsi que la mairie qui a à nouveau pris en charge le bus.

♦ Projet « Théâtre » de la classe de CM2 :

Depuis le mois de janvier, les élèves de CM2 se sont lancés dans un projet « Théâtre ».

Ainsi, les élèves reçoivent régulièrement la visite d'un intervenant : *Philippe LEONI*, le mardi après-midi, une semaine sur deux, pendant une heure.

En vue de la présentation aux parents, les séances se sont rallongées et densifiées au cours des mois de mai et juin. Elles ont donc alors eu lieu pendant deux heures, toutes les semaines.

L'objectif de ce projet était de développer les compétences d'expression orale des élèves.

En effet, les enfants de CM2 sont à un âge où parler devant les autres implique la soumission au regard de ses camarades.

La maîtresse avait remarqué que ses élèves devenaient de plus en plus introvertis, voire complexés, lorsqu'il s'agissait de parler devant les autres (récitation de poésie ou autre). D'autre part, l'enseignante avait noté que lorsque les enfants lisaient des textes, le ton et l'expression n'étaient pas forcément retranscrits (par manque de compréhension de ce que les élèves lisaient, ou en raison du non traitement de l'information au niveau de la ponctuation qu'implique pourtant l'expressivité du texte).

Grâce à ce projet, l'enseignante souhaitait donc développer la lecture et la compréhension de textes, à travers l'expression orale et physique (implication du corps dans l'interprétation), pour développer la confiance en soi.

Les élèves se sont répartis en groupes de travail, et chaque groupe a travaillé sur un thème que les enfants ont eux-mêmes sélectionné.

Le travail sera présenté aux parents de la classe en fin d'année, le Vendredi 30 Juin, à 17h30, ainsi que dans la journée aux autres classes de l'école qui le souhaitent.

Les enfants sont ravis de cette activité : ils se sont bien pris au jeu et investis, et ils ont aussi pris beaucoup de plaisir à y participer. Les élèves ont pu eux-mêmes constater les effets bénéfiques de cette activité : en effet, ils trouvent que cela les a préparés pour l'entrée au collège, car cela les a aidés à dépasser leur timidité et à oser s'exprimer devant les autres.

M^{me} MARTIN adresse ses remerciements au Sou des Ecoles, qui a pris en charge le financement de ce projet d'un coût de 945€.

□ Les projets d'école ou de cycle permettant de mettre en œuvre le volet n° 2 du projet d'école, qui vise à mettre en place des parcours éducatifs, sous les angles de la prévention et de l'éducation citoyenne :

Comme cela avait aussi été annoncé lors du premier conseil d'école, l'équipe enseignante a décidé de mettre en place différentes actions de prévention dans le nouveau projet d'école.

Parallèlement au parcours artistique et culturel, les enseignantes ont ainsi souhaité mettre en œuvre un parcours éducatif citoyen.

Celui-ci permettra de :

- ✓ Sensibiliser davantage les élèves à la solidarité, notamment grâce à la mise en place d'actions diverses au cours de l'année.
- ✓ Poursuivre la sensibilisation et l'éducation au respect de l'environnement.
- ✓ Mettre en place davantage d'actions de prévention de la santé.

❖ Actions mises en œuvre dans le cadre de la sensibilisation et de l'éducation au respect de l'environnement :

➤ Intervention sur les abeilles :

Dans le cadre de la semaine du Développement Durable, Mardi 30 Mai et Jeudi 1^{er} Juin, Natacha PHILIPPE, chargée des actions en faveur du développement durable à la mairie, a proposé à tous les élèves de l'école, de la PS au CM2, une animation gratuite sur le thème des abeilles, espèce animale en voie de disparition.

Pour les enfants d'élémentaire, cette intervention a pris appui sur un diaporama, qui a ensuite donné lieu à un débat.

Pour les enfants de maternelle, la présentation s'est faite à partir d'un conte.

Les élèves de maternelle ont même eu le privilège que Natacha soit déguisée en « *Maya l'Abeille* » !

Au cours de son intervention, Natacha a notamment présenté aux enfants les différents individus qui habitent la ruche, les différents métiers d'une abeille au cours de sa vie et les enjeux de la disparition de cette espèce animale.

Enfin, Natacha a terminé son intervention par une dégustation de miel, ce qui a beaucoup plu aux gourmands !

Les enseignantes remercient Natacha PHILIPPE pour cette collaboration, qui a été très appréciée des petits et des grands.

➤ Projet de jardinage des classes de maternelle :

Cette année, les enseignantes de maternelle ont souhaité remettre en place un projet de jardinage.

En effet, un des cinq domaines des nouveaux programmes de maternelle s'intitule « *Explorer le monde (du vivant)* », et une des compétences à travailler est : « *Découvrir le monde végétal : réaliser des semis* ».

Pour cela, un travail a donc été mené en amont en classe autour de la croissance des plantes.

Les élèves ont aussi pu voir un spectacle intitulé « *Pépin dans le jardin* », qui a été proposé aux enfants des quatre classes de maternelle, le Mardi 11 Avril.

Ce spectacle a été réalisé par la compagnie *Planète Mômes*, il a eu lieu à la salle polyvalente et a été financé par le Sou des Ecoles.

Voici un petit résumé de l'histoire : « *En ce début d'année, Pépin se rend chez son grand-père, pour lui souhaiter une bonne année et une bonne santé. Pour la santé, c'est mal parti, car son grand-père à la jambe dans le plâtre. Il ne va donc pas pouvoir s'occuper du potager cette année ...*

En quittant son grand-père, Pépin a une idée : c'est lui qui fera le jardin ! Il se met tout de suite au travail. Mais comment fait-on un jardin ? Qui va l'aider ? »

Ce spectacle a aidé les élèves à comprendre comment réaliser un potager et un verger au fil des saisons.

Les enfants ont ensuite eu envie de créer leur propre potager.

Pour les aider à le réaliser, les enseignantes ont demandé aux agents techniques de la mairie d'implanter aux abords de l'école des cadres remplis de terre pour permettre aux enfants de faire leur jardin.

Le potager de la maternelle est donc visible à l'entrée de l'école, côté maternelle.

Les élèves ont ensuite réalisé des plantations à l'école (radis, salades, ...), dans les cadres préparés à cet effet. Cela leur a ainsi permis de mettre en pratique ce qu'ils avaient découvert pendant l'animation. Les enfants récoltent actuellement les légumes plantés.

Les enseignantes remercient les agents techniques et la mairie pour la mise en place des jardins.

❖ Actions mises en œuvre dans le cadre de la sensibilisation et de la protection de la santé :

➤ Projet APER des classes de maternelle :

En cette fin d'année, les deux classes de PS-MS ont organisé *un cycle vélos / trottinettes*, dans le but de travailler les compétences de rouler / glisse et de sécurité routière.

Tout d'abord, les classes sont allées se promener dans le centre d'Archamps pour repérer les panneaux de circulation et pouvoir discuter de la façon dont on doit se comporter en tant que piéton, ainsi que des risques et des dangers auxquels on peut être confronté en tant que piéton.

En ce moment, les élèves apprennent à se servir des trottinettes : faire rouler la trottinette quand on est à côté, diriger, freiner, éviter des obstacles ...

Et pour finir, les maîtresses souhaitent organiser un parcours dans la cour de récréation, avec des panneaux de circulation, des feux tricolores, des passages – piétons, ...

➤ Projet piscine pour les élèves de CP et CP-CE1 :

- Un cycle piscine a eu lieu en début d'année, pour les enfants de GS et une partie des CE1, ainsi que pour les enfants de CE2 et de CM1 qui n'avaient pas encore validé leur *Savoir Nager*. Les enfants ont ainsi bénéficié de 8 séances au Vitam'Parc.

- Quant aux enfants de CP et à l'autre partie des élèves de CE1, ils se sont rendus à la piscine en période 5, le jeudi, du 4 Mai au 6 Juillet, pour 8 séances, au Vitam'Parc.

Les maîtresses soulignent le fait que la piscine est une activité **obligatoire**. Les enfants ne peuvent en être dispensés, sauf s'ils présentent un certificat médical contre-indiquant la pratique de cette activité.

Les enseignantes insistent sur le fait que cette activité est très importante, car on se rend compte que de plus en plus de personnes ne savent pas nager et être autonomes dans l'eau, et que les noyades sont très fréquentes ... D'autre part, sur le plan personnel, cela amène vraiment les élèves à se dépasser et à dépasser leurs peurs.

Les maîtresses ont encore une fois fait appel à la bonne volonté des parents pour les accompagner et les aider lors de cette activité.

Les enseignantes de CP et CP-CE1 font remarquer que la mise en place de cette activité a été très difficile cette année, car elles ont vraiment eu du mal à trouver suffisamment de parents-accompagnateurs pour pouvoir mettre en œuvre ce cycle *Natation*, en respectant les normes de sécurité liées aux sorties des classes ...

Les enseignantes de CP et CP-CE1 remercient très sincèrement tous les parents qui se sont libérés et ont ainsi permis le bon déroulement de cette activité.

➤ Apprendre à porter secours :

Comme chaque année, **tous les élèves de CM1** ont participé à un *cycle d'initiation aux gestes de premiers secours*.

Les élèves de CM2 nouvellement arrivés cette année dans l'école et n'ayant pas bénéficié de cette action l'an dernier ont également participé à ce projet.

Un travail a d'abord été mené en classe autour de vidéos et de mises en scène pour apprendre les premiers gestes de secours : *savoir protéger une victime et se protéger, alerter les secours, connaître quelques gestes de secours (notamment la PLS), ...*

En fin de cycle, Mardi 13 Juin, *la Croix Rouge d'Annemasse* est intervenue pour permettre aux élèves de mettre en pratique ce qu'ils avaient appris, de vérifier les connaissances acquises et de valider le niveau de maîtrise de ces gestes.

Les élèves ont travaillé sur des mannequins (*massage cardiaque, utilisation du défibrillateur, ...*).

Un brevet d'APS a ensuite été délivré aux élèves par la Croix-Rouge.

Cette intervention, d'un coût d'environ 100€, est totalement financée par la Coopérative des Petites Souris.

➤ Intervention « Papillagou » :

⇒ C'est une intervention qui a lieu dans le cadre de l'*Education à la Santé*.

Elle fait partie des actions mises en place pour la prévention des conduites à risques.

Cela a concerné tous les élèves de CM1, ainsi que les CM2.

⇒ Lors de cette intervention, les élèves ont notamment été sensibilisés aux risques liés à certaines habitudes de consommation, notamment à la prise de tabac et de drogue.

Cette action les a amenés à réfléchir / se questionner pour apprendre à s'affranchir des dépendances.

Les enfants ont aussi découvert et pris conscience des dangers de certaines pratiques.

L'objectif de l'intervention était aussi de leur faire prendre conscience des effets positifs et négatifs de l'effet de groupe (apprendre à dire non et à refuser l'effet de groupe /...).

Les élèves ont aussi pu développer leurs ressources / leurs compétences sociales et affectives sur un mode ludique.

Cette action leur a aussi permis d'effectuer des activités en groupes et d'apprendre à réfléchir et à travailler ensemble.

⇒ Cette intervention est mise en place par une équipe formée de : *une ou plusieurs psychologue(s) scolaire(s), d'assistantes sociales, des membres du centre d'addictologie et de tabacologie d'Annemasse, des membres d'associations de quartier,*

...

⇒ Cette sensibilisation a pris la forme d'un jeu de piste, mené en équipes, dans l'enceinte de l'école.

⇒ Tout est parti d'un conte qui a été raconté aux enfants en amont. De là ont découlé des séries d'énigmes à résoudre.

Le jeu de piste s'est déroulé dans l'école. Les enfants ont été répartis en équipes et ils ont circulé en fonction d'une fiche de route.

Le jeu de piste se décompose en 6 étapes à réaliser : normalement *3 étapes sont effectuées en CM1*, puis les *3 dernières sont mises en place en CM2*.

Nous avons demandé s'il n'était pas possible que les CM2 puissent exceptionnellement faire les six étapes cette année, mais comme il est très difficile de trouver des dates communes aux différents intervenants, cela n'a pas été possible ...

Ils poursuivront donc leur sensibilisation au collège.

Quant aux CM1, ils ont fait une première partie du jeu cette année, et ils feront la suite l'an prochain.

⇒ L'intervention s'est déroulée en deux temps :

- ◆ 1 séance de 3 heures pour le jeu de piste.

La première partie de cette sensibilisation a eu lieu le Mardi 2 Mai 2017, toute la journée (le matin pour les CM2 et l'après-midi pour les CM1).

- ◆ 1 séance d'1 heure 30 minutes pour le débat / retour sur les énigmes à résoudre = débriefing / restitution suite à la réalisation du jeu de piste.

La seconde partie de cette sensibilisation a eu lieu :

- Lundi 15 Mai 2017, matin (pour les CM2). (La séance a finalement duré toute la matinée, car les élèves ont eu beaucoup de questions.)
- Vendredi 19 Mai 2017, matin (pour les CM1).

⇒ L'intervention était gratuite cette année ...

Il faudra voir si cela peut continuer l'an prochain. Tout dépendra des subventions accordées au projet ...

□ Les projets d'école ou de cycle permettant de mettre en œuvre le volet n° 4 du projet d'école, qui vise à développer les relations avec les familles ainsi que les partenariats, et à améliorer la communication :

- ❖ Mise en place de projets réguliers inter-classes pour amener les élèves à se rencontrer et à mieux se connaître.

➤ Projet Course d'Orientation en collaboration avec le Sou des Ecoles – Liaison GS-CP :

Dans le cadre de la liaison GS-CP, et en adéquation avec le projet « *Course d'Orientation* » mis en place sur cette fin d'année en collaboration avec le Sou des Ecoles, les enseignantes ont mis en place, en mai-juin, différentes rencontres sur le thème de l'Orientation, entre les Grandes Sections et les CP.

Ces activités ont été mises en place avec les élèves des classes de PS-GS, MS-GS, CP et CP-CE1 et ont ainsi permis de créer un lien entre ces deux niveaux de classe (GS et CP), qui se retrouveront l'année prochaine en élémentaire.

Cela a aussi donné l'occasion aux GS de se familiariser avec la « *cour des grands* », qui sera aussi la leur à la rentrée ...

En amont, les CP ont eux-mêmes participé à un cycle *EPS – Orientation*, créé et mis en place dans la cour de l'école par leurs enseignantes.

Au cours de leur séquence de travail sur l'orientation, les CP ont choisi différents endroits stratégiques dans les deux cours de l'école (maternelle et élémentaire), ils y ont placé des balises (présentées sous forme de figures géométriques de couleurs) qu'ils ont ensuite prises en photos avec des tablettes. Puis, les maîtresses ont tiré les photos prises par les enfants et elles ont construit la course d'orientation proposée aux élèves.

Ensuite, par petits groupes, les élèves de CP sont allés expliquer aux GS le principe, les objectifs, les enjeux, les étapes et les règles à respecter lors d'une course d'orientation.

Enfin, lors de deux séances, les enfants ont pu réaliser, par groupes de 4 (2 GS + 2 CP), plusieurs petites courses d'orientation créées à partir des photos prises dans la cour par les CP.

Quant aux CE1, ils ont pris en charge les MS pour leur expliquer le but et leur faire découvrir la démarche / le principe de la course d'orientation.

Ces moments d'échange ont vraiment eu un grand succès auprès de tous les élèves !

Les deux classes de PS-GS et de MS-GS ont continué à exploiter le jeu créé par les CP, afin que les enfants de maternelle puissent bien s'approprier le concept de la course d'orientation.

Toutes les autres classes de l'école se sont elles aussi investies dans le projet « *Course d'Orientation* », et chaque classe a ainsi effectué un cycle de travail dans la cour et / ou sur le stade, au cours des mois de mai et juin.

Tous les élèves de l'école ont donc participé à ce grand projet commun, et ils ont ainsi pu réinvestir leurs acquis lors de la manifestation « *Course d'Orientation* », mise en place dans le village par le Sou des Ecoles, pour les enfants et leurs familles, le Dimanche 11 Juin.

➤ Projet Arts Visuels et Lecture des classes de MS-GS et CP-CE1 :

En juin, la classe de CP-CE1 de Maîtresse Sonia est venue lire deux albums aux élèves de MS-GS de Maîtresse Brigitte.

Ces lectures étaient sur le thème de l'Afrique, en liaison avec le film d'animation « *Kirikou et la Sorcière* », vu le 13 avril, lors de la dernière séance du projet « *Ecole et Cinéma* ».

Les CE1 ont lu le livre : « *Rafara, un conte africain* ». Quant aux CP, ils ont lu le livre : « *L'Afrique de Zygomar* ».

Ensuite, les CE1 de Maîtresse Sonia sont venus chez Maîtresse Brigitte, pour participer à trois séances d'Arts Plastiques sur le thème de l'Afrique, pendant que les CP travaillaient eux avec les GS, sur le projet d'Orientation.

➤ Projet de lecture d'albums entre les classes de PS-GS et de CP :

En amont, tout au long du mois de mai, les élèves de CP ont beaucoup travaillé en classe sur l'album : « Une maman pour Choco » (travail de décodage et de lecture-compréhension).

Puis, par petits groupes de quatre, les élèves se sont répartis les chapitres, et ils se sont entraînés à lire le livre à voix haute, en faisant attention à bien respecter la ponctuation et à bien mettre le ton.

Fin mai, quand ils furent prêts, les élèves de CP sont allés lire l'album aux élèves de PS-GS.

Par petits groupes, installés dans des endroits bien au calme, les enfants ont pu apprécier ce moment de lecture offerte.

Au terme de la lecture, les CP ont vérifié la bonne compréhension de l'histoire lue en posant différentes petites questions aux élèves de PS-GS, qui ont pu eux aussi demander des précisions sur ce qu'ils n'avaient pas bien compris.

Les élèves ont tous pris beaucoup de plaisir à partager ce moment convivial.

Un autre projet de lecture offerte est en préparation.

Ainsi, d'ici la fin de l'année, les élèves de CP liront à voix haute un autre album sur lequel ils ont travaillé en classe : « Plouf Spat ! ».

Cette fois, ce sont les GS qui viendront écouter l'histoire dans la classe de CP.

Ce sera l'occasion pour eux de se familiariser un peu plus avec le côté élémentaire qu'ils intégreront à la rentrée.

❖ Développer le partenariat avec le collège pour faciliter l'entrée en 6^{ème} des élèves de CM2 :

◆ Visite du collège pour les CM2 :

Elle a eu lieu le Vendredi 12 Mai.

Les CM2 sont allés visiter le collège pendant une journée. Ils ont pu visiter certaines classes du collège et assister à certains cours.

Ils ont aussi eu l'occasion de déjeuner au self.

Ce fût une belle occasion pour eux de mettre un pied dans leur futur établissement et de commencer à y prendre des repères.

Les élèves ont beaucoup apprécié cette journée. Ils sont enchantés de leur visite et impatients d'aller au collège !

◆ Défi-lecture entre une classe de 6^{ème} du collège Jean-Jacques ROUSSEAU et la classe de CM2 :

Les CM2 et les 6^{èmes} ont lu trois livres / romans communs au cours de l'année.

Une rencontre a ensuite eu lieu entre les deux classes, le Jeudi 15 Juin. Divers ateliers ont alors été mis en place.

En amont, les élèves avaient préparé des questions de compréhension sur les livres lus, des jeux (mots mêlés, cartes tabou, jeu de l'oie, charades, rébus, ...) et ils avaient aussi choisi un passage à lire à voix haute pour chaque livre.

Les élèves ont été répartis en équipes mixtes (CM2 et 6^{ème} mélangés), puis chaque groupe a réalisé les jeux prévus et préparés par tous les élèves.

La matinée s'est terminée par un pique-nique avec les deux classes.

Les élèves sont revenus très contents et cela leur a donné l'occasion d'aller une fois de plus prendre des repères au collège.

◆ Présentation de l'entrée en 6^{ème} par un professeur principal :

Jeudi 29 Juin après-midi, M^{me} Frédérique MIERMON, professeur d'anglais et professeur principal au collège Jean-Jacques ROUSSEAU, interviendra dans la classe de CM2, pour répondre aux questions et inquiétudes que tous les enfants se posent.

Cela les aidera à aborder la 6^{ème} de façon beaucoup plus sereine ...

Des anciens élèves interviendront aussi pour témoigner de leur expérience. Cette rencontre est prévue sur la dernière semaine de classe, certainement le Mardi 4 Juillet (date en attente de confirmation).

◆ Préparation de l'entrée en 6^{ème} :

Depuis le mois de mars, l'entrée en 6^{ème} des CM2 est minutieusement préparée en collaboration avec le collège.

Une réunion de liaison et de coordination a d'ailleurs eu lieu Lundi 26 Juin, au collège Jean-Jacques ROUSSEAU.

Elle avait pour but de faire le lien avec le collège sur les élèves qui vont intégrer la 6^{ème}. A cette occasion, les dossiers des élèves de CM2 ont été remis au collège et ce temps d'échange a permis de faire le point sur les besoins individuels de chacun des élèves de la classe de CM2.

Une réflexion a aussi été menée sur la composition des classes. Au préalable, la maîtresse avait demandé aux élèves de CM2 de choisir deux ou trois camarades avec qui ils auraient bien voulu se retrouver.

Les vœux des élèves ont été transmis au collège, mais c'est le principal qui décidera ou non de les valider ...

4) Prévisions pour la rentrée 2017-2018 :

L'école est actuellement en **blocage à la fermeture**. Cela signifie que Monsieur l'Inspecteur viendra compter le nombre d'enfants présents à la rentrée et il validera ou non la décision de fermeture d'une classe.

L'équipe enseignante doit donc prévoir un fonctionnement d'école à neuf classes, ainsi qu'un fonctionnement d'école à dix classes.

S'il n'y a pas de nombreuses arrivées d'ici septembre, la décision de fermeture de classe sera validée par Monsieur l'Inspecteur le jour de la rentrée.

Cette situation s'explique par le fait qu'il y a beaucoup de mouvement sur la commune et les naissances enregistrées ne correspondent pas forcément toujours au nombre d'enfants qui vont réellement rentrer à l'école. Or toutes les prévisions d'effectifs se font d'après les naissances enregistrées en mairie ...

A noter aussi que 7 élèves ont quitté l'école en cours d'année et une douzaine de départs ont été enregistrés pour la rentrée, soit pour cause de déménagement, soit en raison d'une poursuite de la scolarité en Suisse avec ou sans un grand frère / une grande sœur, soit en raison d'une poursuite de la scolarité dans un établissement privé français.

Les effectifs de l'année prochaine sont les suivants : 89 élèves en maternelle + 151 élèves d'âge élémentaire = 240 élèves.

Il n'y a donc pas assez d'élèves de maternelle pour faire 4 classes pures de maternelle et trop pour n'en faire que 3. Les enseignantes seront donc obligées de faire une classe mélangeant maternelle et élémentaire ...

Le double niveau GS-CP étant très dur à gérer, les maîtresses opteront pour un autre mélange, du type GS-CE1, qui permettrait de mieux concilier les différences de niveaux, car les CE1 sont plus autonomes que des CP.

La Directrice rappelle que **ce sont les maîtresses qui décident des répartitions dans les classes** en prenant en compte différents critères (*mixité filles / garçons + équilibre des niveaux scolaires + mixité des comportements + respect des affinités dans la mesure du possible ...*). Les parents n'ont pas à intervenir dans les répartitions qui sont scrupuleusement et minutieusement étudiées par l'équipe pédagogique.

5) Point sur les rythmes scolaires :

La parole est donnée à M^{me} DOMENJOURD qui annonce qu'un questionnaire va passer dans les familles, pour demander l'avis des parents quant au maintien ou non de la semaine de 4, 5 jours.

La mairie demande aux enseignantes de veiller à ce que ce questionnaire circule rapidement et efficacement, afin que toutes les familles puissent avoir l'information dans les temps et répondre rapidement.

L'ensemble des membres du Conseil d'Ecole est d'accord pour dire qu'il faut qu'un éventuel changement soit préparé et anticipé, sinon ce sera trop brutal pour les familles.

La municipalité attend qu'un décret passe pour prendre une décision.

Selon M^{me} DOMENJOURD, les maires des 17 communes du bassin genevois sont réservés et ils auraient tendance à rester sur le fonctionnement actuel.

6) Questions diverses :

⇒ Le projet de nouvelle école :

La parole est donnée à M^{me} DOMENJOURD pour un bref état des lieux de l'avancée du projet de nouvelle école.

Le *Comité Technique* s'est réuni deux fois. Il a un avis consultatif.

Trois projets, en provenance de trois architectes différents, ont été présentés au *Comité Technique*.

Le *Comité Technique* a fait des propositions de modifications sur les trois projets.

L'AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) a fait une synthèse de tout ce qui a été dit en *Comité Technique* et il est chargé de présenter cette synthèse au jury.

Le jury devra faire un choix, qui devra ensuite être validé par le conseil municipal du 11 Juillet.

7) Remarques / Questions des parents :

✓ Remarques :

- L'ensemble des parents-délégués remercie la municipalité pour la présence de la police municipale sur la dépose rapide. En effet, cela permet une arrivée plus harmonieuse et plus sécuritaire à l'école.
La mairie signale qu'à la rentrée, le parking du monument aux morts va passer en zone bleue, avec une durée de stationnement de 1 heure et 30 minutes.
- Plusieurs familles ont remonté qu'elles avaient apprécié la présence des enfants lors de la cérémonie du 8 Mai.
Les délégués de parents adressent donc leurs remerciements à l'ensemble de l'équipe éducative pour cette action qui permet aux enfants d'être actifs et investis dans la vie de leur commune.
Monsieur le Maire adresse lui aussi ses remerciements à l'équipe enseignante pour sa collaboration dans la mise en place de la cérémonie commémorative du 8 Mai.

✓ Questions :

Pour ce dernier Conseil d'Ecole de l'année, les représentants de parents ont décidé de faire le point sur les questions qui n'avaient pas trouvé de solutions à ce jour, ainsi que sur les problématiques les plus urgentes qui leur avaient été transmises.

1. Les parents-délégués signalent qu'on leur a remonté que les horaires de sortie des enfants ne sont pas toujours respectés.

Les enseignantes font remarquer que cette question a déjà été soulevée et traitée plusieurs fois en Conseil d'Ecole ...

Les maîtresses rappellent que le travail s'arrête quand la sonnerie retentit, pas avant.

Il faut ensuite compter le temps de se ranger, de descendre et de faire l'appel de la cantine / des TAP, ce qui peut être long en raison des absences de personnel périscolaire.

Un laps de temps de 10 minutes est donc nécessaire et autorisé pour libérer les enfants.

L'équipe enseignante en profite pour rappeler que les nombreux retards, le matin ou l'après-midi, gênent nettement le fonctionnement des classes. En effet, les nombreux retardataires signalent leur arrivée par le biais de la sonnerie qui retentit directement dans la classe de CP, les élèves de cette classe sont donc régulièrement dérangés et ne peuvent travailler sereinement dès le début de la matinée ou de l'après-midi. Les retardataires obligent aussi la directrice à sortir de sa classe pour leur ouvrir, ce qui pose des problèmes de sécurité, car elle ne peut laisser ses élèves sans surveillance !

Les enfants en retard perturbent aussi le fonctionnement de leur classe qui s'est déjà mise au travail ...

Désormais, les portes ne seront donc plus réouvertes après la sonnerie. Il est demandé aux parents d'être bien plus vigilants sur les horaires. Il est un apprentissage fondamental que la ponctualité, les parents doivent montrer l'exemple.

2. Où en est l'équipement informatique qui a été configuré par des parents de l'école ?

L'installation finale devait avoir lieu, a-t-elle été faite ?

Cette question a déjà été traitée au moment des questions des délégués-élèves.

M^{me} DOMENJOUR va refaire un point avec M^r JEANNET, afin que tout soit opérationnel et utilisable à la rentrée.

3. Des rumeurs courent sur la fermeture de la dixième classe. Avez-vous une position ferme à ce sujet ?

La réponse a été donnée au paragraphe 4.

4. Si la dixième classe ne ferme pas, sera-t-elle maintenue dans les anciennes écoles ?

Si oui, les travaux qui devaient être effectués vont-ils être faits ? (stores, grillage, panneau de circulation dans la cour, ventilateurs dans les autres classes dans lesquelles il fait très chaud à cette période de l'année ?)

Cette question a déjà été traitée au moment des questions des délégués-élèves.

5. Il n'y aurait plus d'ATSEM dans la classe de Maîtresse Brigitte depuis quelques semaines, quelles en sont les raisons ?

Existe-t-il une procédure de remplacement si les absences sont de longue durée ?

Un arrêt maladie de trois semaines a en effet été prolongé ensuite jusqu'au 13 Juillet.

Aucun remplaçant n'ayant été affecté sur l'école pour pallier à cette absence, la directrice a donc organisé un remplacement avec les autres ATSEM, afin d'assurer des temps de présence en classe de MS-GS.

Les parents ne comprennent pas pourquoi le premier arrêt n'a pas fait preuve d'organisation de la part de la mairie.

Celle-ci fait remarquer qu'elle a dû faire face à un certain nombre d'absences cette année, ce qui n'a pas toujours été facile à gérer, car il n'est pas facile de trouver des remplaçants. La mairie sollicite pourtant le CDG pour en obtenir, mais elle déplore le manque d'efficacité de leur service.

Pour la municipalité, il est aussi très difficile de s'organiser en étant au courant au dernier moment des arrêts maladie ...

D'autre part, la mairie rappelle qu'il n'est pas obligatoire de mettre une ATSEM en Grande Section.

6. Est-il possible de rallonger le temps de consultation des livrets ? Des familles, et surtout celles en garde alternée, n'arrivent pas toujours à consulter les livrets dans les temps ?

Les enseignantes entendent la remarque des parents et annoncent qu'elles tâcheront de laisser désormais un délai de quinze jours pour tenir compte des enfants en garde alternée, et permettre ainsi à tous les parents d'avoir accès au livret numérique de leur enfant.

Les maîtresses font toutefois remarquer qu'elles rallongent toujours le temps initialement prévu et qu'elles relancent systématiquement les familles qui n'ont pas vu et consulté le livret de leur enfant.

L'équipe enseignante annonce que parallèlement au livret numérique en ligne sur le logiciel *Livreval*, l'an prochain, les élèves du CP au CM2 auront aussi un livret national (Livret Scolaire Unique = LSU), qui les suivra jusqu'à la fin de leur scolarité obligatoire.

7. Est-il possible de planifier la fête de l'école plus en amont, car il est très difficile pour les familles de venir à 17h20. Avec un délai plus long, il serait plus facile de s'organiser ...

À noter que cette année la fête de l'école a eu lieu en même temps que les portes ouvertes au collège.

Les enseignantes répondent que quand elles ont fixé la date pour la fête de l'école, elles n'avaient pas du tout connaissance que les portes ouvertes du collège tomberaient le même jour. Cela s'est toujours fait un samedi les années précédentes ... !

Les maîtresses signalent que la fête de l'école a toujours lieu aux mêmes dates, l'avant-dernière semaine de juin, pour pouvoir avoir une date de report la dernière semaine, en cas de mauvais temps.

Cependant, les parents font remarquer que cela n'est pas explicite pour toutes les familles et qu'il serait bon de l'annoncer en réunion de rentrée. L'équipe enseignante en prend note.

La directrice rappelle aussi qu'en raison du plan Vigipirate, toute manifestation scolaire est soumise à autorisation de la sous-préfecture, en passant aussi par le DASEN. Les temps de traitement des dossiers étant très longs, les réponses sont donc données tardivement aux écoles, et l'équipe enseignante ne peut de ce fait pas prévenir les parents tant qu'elle n'a pas les autorisations nécessaires ...

A noter aussi qu'un autre problème se posait pour l'organisation de la fête de l'école : la police municipale ne pouvait pas patrouiller au-delà de 19h00 ...

8. Existe-t-il un budget global de la mairie pour les bus et les TAP ?

Pour cette année scolaire, la mairie annonce un budget TAP de 31 220€ et un budget pour les bus de 9 533€.

9. Quel est le montant du financement du Sou Des Écoles pour cette année ?

Le Sou des Ecoles a attribué une subvention de 1 000€ par classe cette année, soit 10 000€ pour l'école, ce qui a permis de financer tous les projets, sorties et activités mis en place tout au long de l'année, excepté le projet d'*Opéra – Chorale*, qui a lui été totalement pris en charge par la Coopérative Scolaire des Petites Souris.

10. La procédure en cas d'accident ne semble pas être mise en place à ce jour et paraît très longue pour les familles concernées. Les cas de l'année scolaire en cours vont-ils être traités ?

La mairie dit que tout a été réglé et que les différents procès-verbaux ont bien été envoyés. Toutefois, pour s'en assurer, Monsieur le Maire va relancer la DGS à ce sujet.

11. Les nouveaux tarifs de la cantine ont-ils été validés ?

Qu'en est-il des repas majorés en cas de non-inscription ?

Les nouveaux tarifs ont été validés et vont aller de 3€ à 8,50€.

Un tarif de 15€ a été adopté pour pénaliser les enfants non-inscrits après un premier avertissement.

Si un justificatif (certificat médical, ...) est fourni, aucune pénalité ne sera appliquée.

Valérie en profite pour rappeler qu'il faut penser à bien désinscrire les enfants pour les sorties scolaires. C'est aux parents de prendre en charge les désinscriptions quand il y a des sorties ...

12. Dans la chaîne téléphonique, est-il possible de rajouter un mail par famille, avec leur autorisation, pour simplifier la communication entre les parents ?

Il s'agit d'une chaîne téléphonique, le but est de prévenir les parents rapidement, donc le téléphone est le moyen le plus rapide et le plus efficace pour le faire.

Les enseignantes rappellent qu'elles sont les seules habilitées à utiliser les mailing-listes des classes. En aucun cas les parents n'ont à utiliser les mailing-listes des classes pour faire passer des informations personnelles, comme cela a pu être le cas cette année.

L'équipe enseignante rappelle aussi que certaines familles ne souhaitent pas que leur adresse mail soit diffusée.

13. À la rentrée prochaine, est-il prévu de changer le règlement de la garderie et de ne plus imposer la sortie des enfants toutes les demi-heures ?

Non, il n'y aura pas de changement des horaires d'ouverture de la garderie, car le plan Vigipirate est toujours activé, et ce fonctionnement est beaucoup plus sécuritaire.

A noter qu'il existe cependant une souplesse d'ouverture entre 18h00 et 18h30.

14. À la rentrée prochaine, est-il possible de prévenir les parents des enfants de maternelle du planning de rentrée ? Certaines familles déplorent le manque de communication l'an dernier.

Les enseignantes ne comprennent pas vraiment cette remarque, car chaque année, les informations sont communiquées en temps voulu et elles sont largement diffusées.

Les maîtresses ne peuvent pas communiquer les classes trop à l'avance car elles sont souvent amenées à faire des changements quelques jours avant la rentrée, voire même la veille de la rentrée ...

Les listes sont communiquées par différents canaux : sur le site internet de l'école, sur celui de la mairie, et un affichage est mis en place sur les portes d'entrée de l'école maternelle. L'information est donc largement accessible à tous ...

A noter que tous les parents des futurs élèves de Petite Section sont avertis de ce type de fonctionnement lors de la réunion d'accueil qui a lieu en juin.

Chaque année, il est prévu que les enfants de Petite Section rentrent le matin : ils sont répartis en deux groupes et chaque groupe fait sa rentrée sur une demi-matinée (soit de 8h30 à 10h00, soit de 10h15 à 11h45) dans chacune des classes de PS-MS. Le second jour, les PS adoptent un fonctionnement normal et ils passent toute la matinée à l'école.

Quant aux MS, ils rentrent toujours l'après-midi.

En ce qui concerne les GS, certes le fonctionnement peut varier d'une année sur l'autre suivant la composition des classes, mais les parents sont toujours prévenus.

15. Est-il possible de veiller à la mise à jour régulière des menus de la cantine sur le site internet de la commune ?

Valérie va y veiller dès la rentrée.

❖ Remerciements :

La Directrice remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Ecole pour leur attention tout au long de ce dernier conseil d'école. Elle souhaite à tous un bel été.

La séance est levée à 20h45.

Archamps, le 10 Juillet 2017

Virginie NAGY (Parent-Délégué)

Yannick GAL (Directrice)